



**AMAP Les Paniers du Grand Blottreau**  
**CONTRAT COQUILLES SAINT-JACQUES SAISON 2025/ 2026**

Notre AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne) respecte les principes de la charte établie par le réseau des AMAP.

Les objectifs de notre AMAP sont notamment de :

- maintenir une agriculture paysanne, socialement équitable et écologiquement saine
- soutenir les productions de la mer et du littoral dans leurs caractères individuel ou familial quand elles s'engagent dans des démarches alternatives aux pratiques imposées par la grande distribution et de ses intermédiaires
- permettre à des consommateurs d'acheter à un prix juste des produits d'alimentation de qualité en étant informés de leur origine et de la façon dont ils ont été produits
- faire le choix de la qualité nutritionnelle, organoleptique et négliger les conventions, les standards de la société de consommation (calibrage, couleurs, apparence)
- rapprocher, par l'entraide, la confiance, la participation, la pédagogie, le consommateur et le producteur.

Le présent contrat règle les modalités de vente directe entre Sébastien L'Hérec, marin-pêcheur et les membres de l'AMAP Les Paniers du grand blottreau pour des coquilles Saint-Jacques. Le contrat court sur une saison de **8 livraisons mensuelles**.

Les livraisons ont lieu **le mardi soir de 18h30 à 19h au Parc du Grand Blottreau, Bd Auguste Peneau à Nantes**

**Les engagements du producteur**

- Je suis patron-pêcheur du Trugarez, un navire de pêche de moins de 12m basé à Locquémeau dans les Côtes d'Armor (22). Mon équipage et moi-même pêchons la coquille Saint-Jacques sauvage sur plusieurs gisements en baies et au large de Saint-Brieuc et Saint-Malo.
- Je pratique une petite pêche côtière traditionnelle à l'aide d'une drague, calibrée pour ne retenir que les coquilles les plus grosses, en profondeur (40 mètres), dans une démarche responsable qui a permis à la pêcherie à laquelle nous appartenons l'obtention de la certification MSC pêche durable fin 2022.
- Je suis engagé dans une démarche de gestion des ressources afin de produire une denrée noble et naturelle en respect du cycle de reproduction et de développement des espèces.
- Nous sélectionnons les gisements que nous savons produire des coquilles avec des noix de belle qualité, qui sont blanches jusqu'en avril.
- Nous livrons directement dans la journée suivant la pêche, ce qui garantit une fraîcheur absolue de ce produit de la mer.
- Nous conditionnons les coquilles en sacs en tissu recyclé, lavables et réutilisables.
- Je me suis conformé à la réglementation relative au transport et à la remise de mon produit.
- J'adhère aux principes de la charte des AMAP.

**Les engagements de l'adhérent**

- Je m'engage pour la période du contrat à soutenir le marin-pêcheur dans sa démarche et j'encourage et soutiens ainsi une petite pêche française artisanale respectueuse de l'environnement et en harmonie avec la préservation du patrimoine naturel.
- Je m'engage à venir prendre ma commande aux dates communiquées ou à la faire retirer par une personne de mon choix.
- Je sais que les coquilles ont été conditionnés avant leur transport et qu'il y a une perte d'eau normale et inévitable.
- J'achète des coquillages vivants au moment de l'achat. Je suis responsable de leur conservation une fois qu'elles m'ont été livrées.
- Afin de limiter la consommation de sacs, je rapporte autant que possible les sacs rincés et séchés à la prochaine distribution.
- Je m'engage librement (connaissant évidemment les conditions entourant la remise de mon produit) en payant de manière anticipée la production et la distribution.
- En établissant ce contrat, je deviens donc propriétaire des produits proposés.
- J'adhère aux principes de la Charte des AMAP.

**J'indique mon choix en nombre de lots de 5kg avec UN MINIMUM DE 6 SACS RÉPARTIS SUR 6 MOIS DIFFERENTS DE LA SAISON.**

Le contrat peut être ajusté en cours de saison. Un kilo contient entre 5 et 6 coquilles Saint-Jacques.

	Prix	2025			2026					Total
		7 oct.	4 nov.	2 déc.	13 janv.	3 fév.	3 mars	31 mars	5 mai	
Coquilles Saint-Jacques 5kg	20€									

Je remets mon contrat avec le paiement par chèque, à l'ordre de TRUGAREZ.

2 chèques minimum (coquilles d'octobre 2025 à janvier 2026 et coquilles de février à mai 2026) et jusqu'à un chèque par mois.

Nombre de **chèques** remis à la signature :

**à l'ordre de TRUGAREZ**

de

€

Banque et n° des chèques :

Je m'assure par ailleurs d'être à jour de ma participation financière (5€) à la vie de l'association.

Le producteur

Le mangeur (nom, prénom, **téléphone - indispensable** - et adresse e-mail)

Sébastien L'Hérec

Nom Prénom :

Trédrez-Locquémeau

Adresse :

**Tél :** .....obligatoire merci.

E-mail :

**Retour du choix pour le 26 septembre 2025 par mail à**

Le coordinateur : Fabrice peuchant